

LES DROITS DES NON-MUSULMANS EN ISLAM (PARTIE 3 DE 13) : LE DROIT À LA PRÉSERVATION DE LA DIGNITÉ HUMAINE I

Évaluation: 3.4

Description: Les droits des non-musulmans à la préservation de leur dignité, une discussion sur certains précédents historiques et preuves textuelles.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [L'islam et les non-musulmans](#)

par: IslamReligion.com (rédigé, à l'origine, par Saleh al-Aayed)

Publié le: 26 Jul 2010

Dernière mise à jour le: 26 Jul 2010

Dieu a créé les êtres humains, musulmans et non-musulmans, avec une dignité qui les élève au-dessus de la presque totalité de la création. Dieu dit, dans la Coran :



« Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les transportons sur terre et sur mer et Nous leur donnons de bonnes choses comme nourriture. Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. » (Coran 17:70)

En signe d'honneur, et pour élever son statut, Dieu a ordonné aux anges de se prosterner, en toute humilité, devant Adam, père de l'humanité. Dieu nous dit, dans le Coran :

« Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam », tous se prosternèrent à l'exception d'Iblis [Satan], qui refusa. » (Coran 20:116)

Dieu a accordé de nombreuses faveurs à l'humanité; certaines sont évidentes, tandis que d'autres demeurent cachées. Par exemple, Il a soumis les cieux et la terre aux êtres humains afin d'honorer ces derniers. Il dit :

« Dieu est Celui qui a créé les cieux et la terre et qui, du ciel, a fait descendre une eau par laquelle Il produit des fruits pour vous nourrir. Il a soumis à votre service les vaisseaux qui, par Son ordre, voguent sur la mer. Et Il a soumis à votre service les rivières. Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à une perpétuelle évolution, de même qu'Il vous a assujetti la nuit et le jour. Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits de Dieu, vous n'arriveriez jamais à les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste et très ingrat. » (Coran 14:32-34)

Le statut accordé par Dieu aux êtres humains constitue la base du principe de dignité humaine, en islam, que ces êtres humains soient musulmans ou non. L'islam met l'accent sur le fait que tous les hommes proviennent de la même origine, ce qui fait que chaque être humain a certains droits sur les autres. Dieu dit :

« Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous fassiez connaissance entre vous. Certes, le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est celui qui a la meilleure conduite. Certes, Dieu est Omniscient et très bien informé. » (Coran 49:13)

Le messager de Dieu (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a déclaré, dans son sermon d'adieu, qu'il a prononcé devant le plus grand rassemblement de l'histoire arabe de l'époque :

« Ô vous qui m'écoutez! Votre Seigneur est unique et votre père est unique. Sachez qu'aucun Arabe n'est supérieur à un non-Arabe et qu'aucun non-Arabe n'est supérieur à un Arabe; qu'un homme à la peau rouge n'est pas supérieur à un Noir et qu'un Noir n'est pas supérieur à celui qui a la peau rouge, sauf en termes de piété. Vous ai-je bien transmis le message? »[\[1\]](#)

Un exemple de préservation de la dignité des non-musulmans est leur droit à ce que leurs sentiments soient respectés, c'est-à-dire que l'on s'adresse à eux de la meilleure manière afin de respecter cet ordre divin :

« Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf avec ceux d'entre eux qui ont commis des injustices. Et dites : « Nous croyons en ce qui nous a été révélé comme en ce qui vous a été révélé. Votre Dieu et le nôtre est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons (en musulmans). » (Coran 21:46)

Les musulmans n'ont pas le droit de se moquer de la religion des non-musulmans. Il n'est sans doute pas exagéré de dire qu'aucune autre religion ou groupe religieux au monde n'est aussi juste que l'islam envers les personnes de foi différente. Dieu dit, dans le Coran :

« Dis : « Qui donc vous envoie votre subsistance du ciel et de la terre? » Dis : « C'est Dieu. De nous et de vous, les uns suivent certes la bonne voie tandis que les autres sont dans un égarement manifeste. » (Coran 34:24)

Le verset se termine par ce que les linguistes arabes appellent une question rhétorique, dont la réponse est une évidence pour ceux à qui elle s'adresse. Il mêle la certitude au doute. Les musulmans qui suivent la bonne voie et l'égarement des mécréants sont présentés sous forme de doute. Ce faisant, Dieu met l'accent sur la vérité en amenant le lecteur à tirer ses propres conclusions. Dieu ne dit pas clairement qui suit la bonne voie et qui ne la suit pas. Az-Zamakhshiri, un linguiste et exégète du Coran, a écrit :

« Il s'agit d'un discours équitable en ce sens que quiconque l'entend, qu'il soit d'accord ou qu'il s'y oppose, dira à la personne à qui ce discours s'adresse que celui qui le prononce fait preuve de justice envers elle. Il amène celui qui l'écoute à tirer une conclusion évidente et à ne plus avoir de doute sur l'identité de ceux qui suivent la bonne voie et de ceux qui sont dans l'égarement. Les faits suggérés, comme si la question était une énigme, apportent une preuve encore plus convaincante; l'opposant est doucement désarmé, sans qu'il n'y ait eu de dispute animée. »^[2]

Un exemple de ce style employé par le Coran pourrait être celui d'une personne déclarant, dans un débat : « Dieu sait très bien qui dit la vérité et qui ment. »^[3]

Dieu a également interdit aux musulmans de parler en mal des divinités adorées par les non-musulmans, de crainte que ceux-ci, dans un esprit de vengeance, n'insultent Dieu à leur tour. Il serait difficile de trouver une règle semblable dans les écritures des autres grandes religions de ce monde. Si les polythéistes entendaient les musulmans se moquer de leurs divinités, ils pourraient à leur tour parler en mal d'Allah (véritable nom de Dieu, en arabe), ce qui heurterait, par le fait même, les sentiments des musulmans. Un tel scénario va à l'encontre de la dignité humaine et ne mènerait qu'à la haine et au rejet mutuels. Dieu dit, dans le Coran :

« N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent en dehors de Dieu, de crainte que par rancune ils n'injurient Dieu dans leur ignorance. Nous avons embelli (aux yeux) de chaque nation ses propres actions. Ensuite, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés ; Il leur rappellera alors ce qu'ils faisaient. » (Coran 6:108)

Footnotes:

^[1] Mousnad Ahmad

^[2] Zamakhshiri, '*Kashhaf*,' vol. 12, p. 226

^[3] Aayed, Saleh Hussain, 'Huquq Ghayr al-Muslimeen fi Bilad il-Islam,' p. 17

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/377/les-droits-des-non-musulmans-en-islam-partie-3-de-13>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.